

LA CHAPELLE DE L'AGONIE DU CHRIST

En 1925, on juxtaposa à la basilique, côté Est, une chapelle néo-romane, évoquant le début de la Passion du Christ au Mont des Oliviers. Ce fut l'accomplissement d'un vœu fait par la paroisse en 1917 (voir dans ce cahier "La vie de la Paroisse au XXe siècle").

On meubla la chapelle avec la représentation sculptée du Mont des Oliviers réalisée en 1925 par l'atelier de sculpture STUFFLESER du Tyrol.

Trois des Apôtres évoquent le Christ accablé par les péchés du genre humain, agenouillé et acceptant la volonté du Père. "Restez ici, tandis que je serai à prier. Puis, il prend avec lui Pierre, Jacques et Jean et il commence à ressentir de la crainte et de l'angoisse. Il leur dit : "Demeurez ici et veillez". Il fit quelques pas, se jeta à terre et se mit à prier" (Marc 14, 32-35)... Puis il revient et les trouva endormis... (Marc 14, 37)".

Les artistes ayant représenté cette scène sont restés fidèles à la description si bien qu'il s'est créé un stéréotype "Mont des Oliviers". Celui de Lutterbach ne déroge pas à la règle: le Christ, personnage principal, est représenté à genoux, vêtu d'une ample robe lui couvrant les pieds, les mains jointes à la hauteur du menton, le regard levé au ciel.

Au premier plan, les trois apôtres dorment assis dans des positions plus ou moins confortables, Simon-Pierre à gauche (l'épée, attribut habituel, a été volée), Jean, toujours imberbe, la tête appuyée sur le bras droit de Jacques,, retenant un livre sur ses genoux.

Une cinquième figure complète le tableau: en face de Jésus, l'ange ailé présentant un calice, bras tendus. Seul Saint Luc en parle "Alors lui apparut venant du ciel un ange qui le réconfortait" (22, 43). Au fond, dans le dos du Christ, on remarque en arrière-plan une porte de Jérusalem de laquelle surgit une troupe armée, conduite par Judas lui désignant Jésus.

Depuis le XVe siècle, d'innombrables artistes ont ainsi représenté le début de la Passion avec les encouragements des dignitaires de l'Église. "Par exemple, l'évêque de Bâle, Gaspard Zu Rhein recommandait à ses fidèles dans un mandat, la dévotion du Christ souffrant au Mont des Oliviers".

C'est aussi de cette époque que datent les nombreuses représentations picturales des maîtres des écoles flamandes et allemandes.

C'est encore à 1494 que remonte l'Oelberg de Dusenbach, le seul (ancien) d'Alsace daté avec certitude et dont on connaît le donateur (Smassmann de Ribeaupierre).

Pour l'anecdote, sachons, nous qui sommes voisins de l'Oelenberg de Reiningue, que son nom n'a rien à voir avec le Mont des Oliviers. Il signifie: "colline entre deux cours d'eau, la Doller et l'Oelengraben. Ce n'est que longtemps après la fondation de la prévôté des Augustins au milieu du XIe siècle qu'on érigea près de l'Oelenberg une chapelle du Mont des Oliviers qui, un jour, fut placée dans l'enclos de la prévôté. Le nom avait été traduit par erreur par deux jésuites au XVIIIe siècle: Oelenberg devenant Mons Oliveti - Mont des Olives".

Ces groupes sculptés sont aussi étroitement associés à l'essor des Confréries de la Bonne Mort -Bruderschaft des Guten Todes- ou Confréries de la Peur de la Mort -Todesangst Bruderschaft.

Ces associations, implantées dans presque chaque village, avaient pour but une entraide mutuelle, surtout celle de l'obtention d'une bonne mort, c'est-à-dire en dehors du péché mortel. Moyennant une contribution, elles promettaient des prières permettant une accession plus rapide au Paradis. Les confréries se réunissaient pour méditer en commun et prier pour les défunts de la confrérie. Leurs livres de prières sont surtout axés sur le thème de l'agonie du Christ au Mont des Oliviers.

Aujourd'hui, ces confréries n'ont pratiquement plus d'autres effets que de faire dire une messe lorsque l'un des membres décède. Fini le temps où, le vendredi à midi, la cloche sonnait, on s'agenouillait à la maison comme aux champs pour s'appesantir sur les souffrances vécues par le Christ...".

A Lutterbach, il existait aussi une Confrérie de la Peur de la Mort. L'office avait lieu à l'église tous les jeudis soirs. Une sonnerie spéciale, donnée avec la plus petite des cloches, retentissait à 19h15. Cette coutume a été abandonnée après le départ du chanoine WINNINGER en 1973.

Au début des années 1960, la municipalité, en accord avec le Conseil de Fabrique, étudia la possibilité de construire une nouvelle chapelle à côté de l'église (l'emplacement eut la préférence de Monseigneur WEBER).

L'architecte Léon SCHLEGEL a soumis au Conseil du 24 janvier 1962 un projet de chapelle commémorative en grès des Vosges sur soubassement en béton de 7m x 4m, conçue par Monsieur JAEG, sculpteur. Une

corniche en béton armé couronnera la partie supérieure. Une couverture en cuivre sur un voligeage en bois protégera le tout. S'y ajouteront, pour finir, les fournitures et poses de l'escalier en grès rose, grains fins de Lutzelbourg et du dallage intérieur en grès de la même qualité.

Prévue pour y placer le groupe "Mont des Oliviers", la sculpture fut ainsi réutilisée en souvenir des donateurs. Leur nom est gravé sur le pourtour du plateau supportant le groupe: "Don des époux Joseph et Catherine SCHWEBLEN, Joseph SCHWEBLEN-Catherine BIRLINGER".

LES CHAPELLES DISPARUES

Le "SCHAECHER"

Qui se souvient encore de cette chapelle située dans le triangle formé par l'intersection de la rue des Vosges et de la rue du Cimetière ? Réduite à sa plus simple expression, le mur du fond et les deux murs latéraux soutenant un toit oblong à 4 pans, elle abritait un Christ en croix flanqué des statues en bois évidé de la Vierge et de St. Jean. A l'avant une palissade en bois fermait l'édifice.

Signification du mot "Schaecher"

Selon les auteurs, le mot désigne un mauvais garçon, un usurier ou un boucher juif, la croix du bon larron, un brigand, un couteau émoussé,... et même le Christ lui-même.

"Le mot désigne donc des éléments totalement différents (...). Pourtant., ces versions peuvent s'expliquer ainsi: les brigands du Moyen-Age devaient leur nom à une similitude de geste avec le boucher juif qui, comme eux, tranchait la gorge de leur victime ou de l'animal à abattre. Lorsqu'on arrivait à attraper un de ces brigands de grands chemins, il était jugé sommairement et condamné à être pendu haut et court. Il n'avait souvent que quelques minutes pour confier son âme à Dieu (...) devant ces chapelles ouvertes à l'avant qui, par extension, prirent le nom de "Schaecher"."

Origine des "Schaecher"

"Elle remonte au Moyen-Age. Ils se trouvent tous, soit au bord du chemin conduisant au gibet ou à la léproserie. Les lépreux pouvaient, de cette façon, se recueillir sans contaminer les lieux en touchant la poignée d'une porte ou en s'asseyant sur un banc.

Après la Révolution, des chapelles (...) sont construites en expiation d'une faute commise par un particulier ou une communauté.

On rajouta, selon les lieux, d'autres objets culturels et notamment on remplaça les statues des deux larrons par d'autres: Ste Marie-Madeleine, la Vierge, St Jean.

Le "Schaecher" de LUTTERBACH

Ce fut le cas dans notre village où les statues de la Vierge et de St Jean avaient remplacé celles des larrons avant la première guerre mondiale, d'après le témoignage recueilli par notre président de l'Association d'Histoire auprès de sa tante née en 1892.

D'autre part, l'abbé Joseph WURTZ dans son "Histoire de Lutterbach", nous apprend que, fin 1793, la statue du larron de droite avait été mise à l'abri à l'église, afin de la soustraire aux vellétés destructrices des tenants de l'ordre nouveau.

Le 15 décembre 1793, la nouvelle loi exigeant la réquisition des statues, la municipalité les fit déposer dans la grange municipale. Le 30 juillet 1794, le méchant larron aurait été arraché de sa croix par un maçon aidé de plusieurs jeunes gens, garçons et filles, et expédié à Altkirch.

Le conflit de 1939-45 aura été fatal à la chapelle. Pendant l'hiver 1944-45 les obusiers allemands s'étaient installés à l'intérieur et autour du cimetière. Le clocher de l'église servait de point d'observation à l'officier réglant les tirs vers la colline de Brunstatt occupée par les troupes françaises. Le clocher et les cimetière se confondaient ainsi avec la ligne de tir de l'artillerie française qui s'employait à détruire les deux objectifs.

Seul le Christ en croix échappa à la destruction. Ce serait celui qui se trouve dans la crypte de la basilique.

La chapelle de l'ancien cimetière

Autrefois, à côté de l'ancienne église, démolie en 1905 pour faire place au bâtiment actuel, se trouvait une chapelle-ossuaire.

Des membres de notre Société d'Histoire en ont dégagé les fondations en 1989. La construction s'appuyait sur le mur d'angle de l'ancien cimetière qui entourait alors l'église. Les fondations en moellons calcaires, d'une largeur de 55 cm, dessinent un trapèze d'environ 6m sur 5. Au Nord, une interruption dans la maçonnerie, marquée par deux grandes pierres usées, constitue (vraisemblablement) le seuil d'une entrée. Les murs, grossièrement crépis, portaient un toit à deux pentes.

Lors des fouilles, l'on dégagait à gauche de la "porte", à faible profondeur, la partie médiane de l'ancienne croix du cimetière. Sa forme en T, aux extrémités supérieures triflées, pourrait la faire remonter à la fin du Moyen-Age, mais cela reste à être confirmé. La croix et le Christ sont taillés dans un seul bloc de grès jaune à gros grain. Des traces de peinture attestent que l'œuvre était peinte: blanc pour le corps du Christ, vert pâle pour le perizonium, brun clair pour le montant de la croix. Des taches rouges subsistent sur la tête ceinte d'une couronne de roseaux et sur la croix.

En poussant les investigations, on découvrit encore dans le fond à gauche de nombreux crânes et des tibias, ce qui conforte l'usage de la chapelle comme ossuaire. Certains ossements étaient recouverts des restes d'une fine résille de fils métalliques qui aurait pu avoir constitué l'ornementation d'un habit sacerdotal - étole,... Il s'agirait alors de la dépouille d'un prêtre.

Si l'époque de sa construction n'a pas pu être déterminée, nous connaissons sa fin. Après avoir servi de morgue, puis de "débarras" après la construction de la nouvelle église débutée en 1905, elle fut détruite le 6 juillet 1915 par un obus qui causa en même temps la mort du fossoyeur qui s'y était réfugié !

LA STATUE DE LA VIERGE

Dans sa séance du mois de mai 1865, "M. le maire expose combien est peu édifiante pour les nombreux passants une vieille croix entourée de deux larrons de mauvaise sculpture, se trouvant sur un emplacement communal, à la croisée de la route impériale (la route de Thann) et du chemin vicinal se dirigeant sur Reiningen, non loin de la station du chemin de fer; il propose en conséquence de faire élever sur ledit emplacement un monument religieux convenable, en bronze, qu'on ferait venir de Munich. Il ajoute qu'une quête dans ce but ayant déjà été faite dans la commune, sans produire la somme suffisante, il serait d'avis de venir en aide à l'initiative déjà prise par quelques habitants, en votant un supplément à la somme recueillie."

Le 14 mai 1865, le Conseil municipal vota un crédit de mille francs. Mais les mille sept francs 70 cts du produit de la quête ne furent déposés entre les mains du Receveur municipal que le 25 mars 1866. A noter que six membres du Conseil "ont refusé de signer la présente délibération prétendant qu'ils ne s'inquiètent nullement de l'emploi de ces fonds"

Sur un imposant socle de section carré s'élève une colonne en grès gris (sculpteur inconnu). Au faite se dresse sur le chapiteau orné d'un décor végétal terminant le fût, la statue en fonte d'une vierge couronnée. Dans le cartouche en marbre blanc à l'avant du socle, on lit " ... en mémoire de la proclamation solennelle du dogme de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Lutterbach - A 8 décembre 1865". Des impacts de projectiles laissent leurs traces sur la stèle et ont fait sauter le début de la dédicace. Quelques traces pourraient laisser supposer: "Ce monument a été érigé..." .

La statue elle-même est d'un modèle courant. On la trouve par exemple à Illfurth où elle a été érigée en 1872 en souvenir de la délivrance de deux cas de possession. A l'état naturel avant 1945, elle fut peinte en 1947 ou 1948. Vingt ans après, ce fut une imitation de bronze et enfin, vers 1990, elle reçut ses couleurs actuelles: longue robe blanche, mantille bleu ciel et couronne dorée, frais réglés par Émile ITTY et les gitans. Elle a été restaurée en 2013.

A l'origine, l'ensemble était entouré par une grille en fer fabriquée et posée par le sieur MUNINGER serrurier, pour la somme de 400 francs.

Toujours à son emplacement d'origine, "s'Muttergottesgartla", le lieu était le but de la procession du 15 août et de la 2e fête patronale (Notre-Dame du Rosaire).

LE CALVAIRE DE 1870

Ce calvaire, actuellement érigé à droite de l'église, a de nombreux "sosies" en Haute-Alsace, si bien que maintes personnes éprouvent une sensation de "déjà vu". Mais bien peu en connaissent les détails et son histoire.

Le monument en grès des Vosges rappelle les derniers moments de Jésus au Golgotha. Au centre, la croix en forme de tronc d'arbre d'une hauteur de 6m avec le socle, porte le Christ agonisant avec, à genoux, Sainte Marie-Madeleine éplorée. De part et d'autre, nous reconnaissons Marie, la mère de Jésus, à gauche et Saint-Jean l'Évangéliste à droite (2.50m hauteur totale). Sur leurs socles, dans un cartouche, on déchiffre en allemand: "Mère, voilà ton fils. Fils, voilà ta mère".

Sur la plaque rectangulaire du socle de la croix, nous lisons, toujours en allemand: "40 jours d'indulgence vous seront accordés aussi souvent que vous direz 5 Notre Père et 5 Ave Maria dans la dévotion de votre foi en Dieu".

S'ajoutent encore sur les rochers au pied de la croix, deux symboles: le crâne d'Adam et le serpent du Paradis tenant dans sa gueule la pomme.

Sculpté par l'artiste mulhousien L. WAELDE en 1870, le style artistique rappelle l'imagerie sulpicienne. Comme souvent, on retrouve des traces de peinture sans que, pour cela, on puisse affirmer que ce sont celles d'origine, si polychromie il y ait jamais eu précédemment.

Le monument doit son existence aux époux Joseph MEYER, serrurier, restaurateur, et Catharina FIEG, suite à un vœu dont nous ignorons le contenu.

A l'origine, élevé à l'emplacement de la poste actuelle, il a été, lors de la construction de cette dernière, transféré pratiquement en face dans les années 30, en bordure du jardin dédié à la Vierge Marie, "s"Muttergottesgartla".

L'auteur de ces lignes s'en souvient bien car, pour avoir côtoyé journallement le calvaire, il se rappelle du problème posé par ce qu'on lui avait inculqué au catéchisme: à chaque passage devant la croix, il fallait lever le béret et faire le signe de la croix !

Nouveau transfert dans les années 60 où il a été relégué derrière l'église, rue du Chanoine ACKERMANN. C'est là que les atteintes du temps, de la pollution, (un résidu de sel de déneigement avait été longtemps stocké à proximité immédiate), se sont fait sentir: la sculpture se dégradait de plus en plus gravement.

Enfin, en 1985, la municipalité décida de faire exécuter la restauration de l'ensemble, cela fut fait par l'entreprise SAUR d'Oberhergheim, et le calvaire fut remonté à son emplacement actuel 2 à 3 ans plus tard.

LA STATUE DE SAINT JEAN NÉPOMUCÈNE

En allant de Lutterbach vers Pfstatt, on voit dans le jardin de la propriété située dans l'angle aigu formé par la rue Aristide Briand et la rue Saint-Jean, à la hauteur du Pensionnat Sainte-Anne, à gauche une statue en pierre du XVIIIe siècle représentant Saint Jean Népomucène. Nous verrons plus loin que cette situation sur un terrain privé pose actuellement problème.

Il porte le costume de chanoine, surplis et camail d'hermine sur les épaules, barrette sur la tête. Dans son bras gauche, il tient la palme du martyr et le crucifix qu'il contemple. Il porte la main droite à son cœur.

La statue, haute de 1,20 m. environ, est placée sur un socle carré et mouluré, haut de 1,50 m environ, auquel elle est fixée par deux pattes métalliques. Au milieu du socle est gravé le millésime 1744. L'œuvre finement travaillée a été mutilée par quelques éclats d'obus, lors de la dernière guerre, qui lui ont enlevé les doigts de la main gauche, les pieds et quelques feuilles de la palme. Depuis se sont ajoutés les effets conjugués des intempéries et de la pollution croissante. Le grès se délite, se désagrège. La sculpture est en fort mauvais état. Un bras du Christ du crucifix est tombé il y a deux ou trois ans . . .

Rappelons d'abord brièvement l'histoire, la légende et le culte de ce saint. Saint Jean de Pomuk ou de Nepomuk, né en 1340 près de Plzen (Pilsen) en Bohême, fut chanoine régulier de Saint Augustin à la cathédrale St-Gui de Prague, puis vicaire général de l'archevêché. Le roi Wenceslas le fit emprisonner, torturer et finalement précipiter dans la Moldau, en 1393. D'après une première version, il aurait eu les pieds et les poings liés et la bouche maintenue ouverte par une cheville de bois. Selon une deuxième version, il fut enfermé dans un sac, précipité dans la rivière, illuminé tout à coup par une mystérieuse lumière. Quant à la

légende sur le motif de son martyre -le refus de révéler au roi la confession de sa femme- elle ne remonte qu'au milieu du XV^e siècle. Martyr du sacrement de pénitence, Jean Népomucène fut béatifié en 1721, puis canonisé en 1729 par Benoît XII.

On l'invoqua bientôt contre la calomnie. Des amulettes, appelées "Nepomukzungen", images de sa langue incorruptible, contribuèrent largement à développer son pèlerinage à la cathédrale de Prague. On avait aussi recours à lui en cas d'abcès ou de tumeurs de la langue. Il est d'autre part le patron des bateliers et des confesseurs. Invoqué aussi contre les inondations, il est particulièrement honoré comme protecteur des ponts en Autriche et en Allemagne sous le nom de "der Brücken-" ou "der Wasserheilige".

Revenons à notre statue. Aucun document ne nous renseigne sur son origine ni sur sa facture. Sans doute a-t-elle été dressée pour préserver le village des fréquentes inondations du Runzbach ou de la Doller. Elle était en effet placée, à l'origine, à côté d'un pont du Runzbach appelé "Wakkesbrücke", à la hauteur de la grille en fer forgé du XVIII^e siècle de l'ancienne entrée de la Brasserie. Puis, à une époque que nous ignorons, peut-être au milieu du siècle dernier, elle a été transférée à l'entrée de l'ancien chemin de Richwiller (Am alten Richwillerweg), dénommé de nos jours rue Saint-Jean. La statue se trouvait d'abord isolée sur une bande de terrain que l'ancien propriétaire de la maison acheta avant 1914 pour agrandir son potager. De ce fait, elle se trouve maintenant à l'intérieur du jardin derrière une clôture et, pour comble de malheur, deux grands poteaux électriques sont venus encore l'enserrer après 1918. Après la publication de l'étude concernant la statue dans l'annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau en 1971, ces poteaux furent déplacés. Malheureusement depuis quelques années une grande boîte postale est plantée devant la statue !

Pendant la Révolution, la statue avait causé des soucis aux habitants et à la municipalité. Pour éviter d'éventuelles profanations, la municipalité avait décidé vers la fin de 1793 d'enlever les croix et les statues extérieures et de les mettre à l'abri dans l'église. Mais, après le passage du représentant du peuple, Hérault de Séchelles, et de trois commissaires civils qui l'accompagnaient, le 12 décembre 1793, le Conseil Municipal décida d'enlever les quatre tableaux des autels latéraux, les médaillons de procession de la Confrérie du Saint Rosaire et de les mettre au grenier de l'église. Cette mesure suffisait-elle à fournir la preuve du zèle révolutionnaire des élus ? Ne fallait-il pas faire plus et brûler tous ces vestiges du "fanatisme religieux" ! Le Conseil en délibéra encore le même jour; la majorité de ses membres se prononça pour la conservation des images saintes. Mais il fallait sauver les apparences : la loi ordonnait en effet la destruction de ces objets. Aussi nos ancêtres eurent-ils l'astucieuse idée de donner officiellement l'ordre aux écoliers d'enlever les croix des tombes du cimetière inférieur et de les porter au cimetière supérieur pour les brûler. En même temps, ils déposaient les images vénérées dans la grange communale! Quant à notre saint ils mirent la statue derrière la prison: "man liess der St. Johann, der vor dem Dorfe gestanden, hinter das Wachthaus verbringen". Après la Révolution, il reprit sa place d'origine.

Finalement, nous voudrions évoquer deux anecdotes qu'on racontait jadis souvent aux soirées familiales. Avant la guerre 1914-18 l'occupant de la maison Grundrich était un gendarme nommé MAUSER avec le grade de "Wachtmeister". Redouté des habitants de notre commune, il avait l'âme sensible. Il soignait son potager et la statue était entourée d'un beau parterre de fleurs. Quoique non catholique, il coiffait la statue de St. Jean Népomucène, chaque année le 24 juin, (dont la fête est le 16 mai), de la traditionnelle couronne de Jean-Baptiste. En 1918, avant de retourner dans son pays d'origine, en Allemagne, il céda une partie de son logement à la famille Grundrich qui lui succéda. Ils acquirent la maison peu après qu'une mise sous séquestre eût été levée.

De nos jours encore, on conseille, en passant devant la statue à minuit, de lui demander d'une voix ferme: "Saint Jean Népomucène. qu'est-ce que tu fais là ?". Il vous répond, paraît-il, "nit" (rien).

En fait, il serait préférable qu'il réponde que sa place ne lui convient plus, qu'il aimerait se retrouver dans le domaine public puisqu'il appartient à tout le monde ! Déjà en 1793, nous l'avons vu plus haut, la municipalité avait mis la statue en sûreté pour la préserver des iconoclastes révolutionnaires.

LA CROIX DE L'ANCIENNE ÉGLISE

Dans l'enceinte du cimetière communal se dresse une croix en fer forgé. Érigée sur le terre-plein aménagé en contrebas du mur supérieur, elle accueille ceux qui viennent trouver sur les hauteurs du cimetière le repos éternel. C'est devant cette croix qu'est rendu le dernier hommage aux défunts, que le prêtre donne l'absoute.

Cette croix connut un destin étrange et mouvementé. C'est en 1796, après la tourmente révolutionnaire que la municipalité, après avoir officiellement permis la réintroduction du culte catholique, a chargé un artisan local, Joseph HERMANN, de forger une nouvelle croix pour le clocher, l'ancienne ayant été enlevée en 1793 le 10 Thermidor an 1, (soit le 9 juillet 1793).

La croix aux extrémités triflées, d'une hauteur de 1,9 m et large de 1,14 m, accuse encore l'influence du style Louis XVI bien qu'ayant subi des réparations il y a quelques années.

Elle porte gravée sur une barrette l'inscription suivante au recto "L - HERMANN - B" et au verso "17 - JOSEPH - 96". Les lettres L et B qui encadrent le nom de l'artisan sont les "initiales" de Lutterbach. On peut donc admettre que ce forgeron était un citoyen de la commune.

Lors de la démolition en 1905 de l'ancienne église paroissiale, la croix a été aménagée et placée à l'entrée de la forêt, à l'actuelle intersection de la rue de Richwiller et de la rue des Chevreuils. Par la suite, elle trouva abri dans un jardinet régulièrement entretenu. Abîmée pendant les combats de la libération en 1945, elle fut enlevée lors de la construction des premiers immeubles de l'ancien quartier Feigel, aujourd'hui les Chevreuils.

La partie avant de l'ensemble (qui est en fait constitué par la juxtaposition de deux croix), entrelacée par les volutes d'une plante et portant le Christ, provient d'une tombe de Richwiller. La croix de l'ancienne église n'est donc que la partie arrière de la "composition".

LA CROIX DU CIMETIÈRE

Dressée au sommet de la colline dans le carré des plus anciennes tombes, la croix en grès rose domine le cimetière. En forme de tronc d'arbre écoté, sa face avant est aplanie jusqu'en dessous des pieds du Christ et sur toute la surface de la traverse, permettant une meilleure mise en valeur de la sculpture du Christ.

Elle semble bloquée dans son socle parallélépipédique du même grès par une couronne d'imitations de cales. Sur la plaque de marbre blanc, probablement postérieure à la croix, figure l'inscription "Je suis la Résurrection et la Vie".

Elle portait un Christ en grès jaune, les bras en V ouvert, la tête penchée. Il est actuellement déposé dans la nouvelle chapelle du Mont des Oliviers.

Érigée par Joseph SPORRER vers 1840, elle était alors étayée sur l'arrière par une double barre métallique de section carré sur laquelle était poinçonné le nom du ferronnier.

Lors d'une restauration récente, vers 1976, on a malheureusement cru bon de remplacer cet étau par un simple tube en fer du plus mauvais effet.

A ses pieds, deux tombes, côte à côte, en forme de sarcophage parallélépipédique:

- Chanoine Alphonse STOECKLIN, curé de Lutterbach + 1855
- Abbé Joseph ROHRBACH +1847

En second, même disposition et même forme:

- Edmond MERTIAN, curé de Lutterbach 1827 - 1897
- Joseph BOEHLER, curé de Lutterbach pendant 37 ans 1796 - 1865
- Joseph BOEHLER, 1850 - 1898.

LES HORLOGES DES ÉGLISES DE LUTTERBACH

Les horloges des édifices publics ont été, dès le XVIe ou XVIIe siècle, les premiers instruments rythmant la vie des habitants, bien avant l'apparition des horloges personnelles, qui se répandront progressivement dans les maisons, ou des montres que chacun emportera avec lui. Parmi les édifices publics, l'église aura évidemment une place de choix, à cause de sa situation centrale par rapport aux habitations d'une part, mais aussi parce que d'autre part elle se devait d'indiquer aux fidèles les moments précis correspondant aux prières de la journée ou aux heures de culte. Nous allons rapporter ici les informations que nous possédons à ce sujet sur les églises de notre village.

Église Saint Martin (détruite en 1621) et église Saint Wendelin (1629-1760).

Aucune information n'a pu être trouvée concernant une éventuelle horloge dans l'église Saint-Martin placée sur la colline du cimetière. Il est probable qu'une horloge mécanique primitive ait existé au début des années 1600 puisque dans les comptes de la fabrique de l'église en 1623 on trouve une dépense de 4 livres au profit "du serrurier qui construit des horloges". Pour le reste le rôle d'église-mère qu'elle a joué et la proximité de la cour de Lucelle laissent à penser que son clocher a certainement joué le rôle de garde temps pour Lutterbach et les villages environnants. Les sonneries marquant les heures particulières du jour étaient l'œuvre d'un sonneur qui déterminait le temps par l'observation du soleil, de la lune, des étoiles, à l'aide de moyens tels que cadran solaire, sablier, etc...

Pour l'église Saint Wendelin, nous disposons d'un seul renseignement: lors d'une visite canonique en 1720 une description de l'église fait mention de "3 cloches et une horloge" sans qu'il soit possible d'en savoir plus.

Église Saint Martin (1761-1905)

La première horloge dont nous ayons trace a été installée en 1786 comme le rapporte le compte rendu du conseil municipal du 10 octobre 1858 traitant du sujet parce que son remplacement s'avérait nécessaire. Cette horloge était entretenue par l'instituteur du village: en 1819, l'instituteur de l'époque Jean ZOLDER touchait 20 F par an pour cette tâche.

La décision de 1858 est motivée par le fait que l'ancienne a fait son temps mais aussi par le fait que le savoir faire horloger avait alors beaucoup évolué et que l'on pouvait attendre bien plus de satisfaction d'une nouvelle horloge "...d'autant plus nécessaire à notre commune que sa population se compose principalement d'ouvriers de fabrique se rendant à leur poste à une heure déterminée....". Ce compte-rendu nous montre qu'à cette époque encore l'horloge publique jouait un rôle très important dans la vie quotidienne: il faut se rappeler que c'était alors la seule heure officielle mais qu'elle n'était valable que dans le voisinage immédiat du village. Ce n'est que le 15 mars 1891 que fut introduite la même heure pour toute la France, à savoir l'heure de Paris. Cette uniformisation de l'heure était devenue indispensable au vu des développements des transports et des communications. D'ailleurs l'horloge qui devait être construite en 1858 était encore accompagnée d'un cadran solaire permettant sa remise à l'heure et sa vérification par rapport sur la seule référence existant alors, l'heure solaire.

La construction de cette horloge fit l'objet d'un traité entre le maire Pierre WEBER et Urbain ADAM horloger constructeur demeurant à Colmar. Ce contrat décrit le cahier de charge imposé pour ce travail:

"L'horloge sonnera les quatre quarts et les heures: elle sera composée de trois corps de rouages à savoir:

- 1) d'un corps de rouage ou mouvement destiné à la mesure du temps et à l'indication des heures et des minutes sur deux cadrans placés à l'extérieur de la tour de l'église
- 2) d'un corps de rouage sonnante les quatre quarts à double coup sur deux cloches du beffroi
- 3) d'un rouage pareil au précédent, sonnante les heures sur la plus grosse cloche."

La suite de la description fait apparaître que cette pièce allait bénéficier des derniers progrès dans l'art: elle devait marcher 30 heures sans remontage, le poids moteur ne dépassera pas 4 kilogrammes pour faciliter la tâche de la personne préposée au remontage, le bronze est utilisé pour les roues, l'acier poli pour les axes et les pignons, chaque mobile de sonnerie pourra être démonté séparément pour faciliter l'entretien, un cadran et des repères seront placés sur l'horloge même pour faciliter la mise à l'heure et le réglage des sonneries, etc... bref le dernier cri... Les cadrans auront deux mètres de diamètre, seront construits en fer avec cercles et chiffres en relief et munis d'aiguilles dorées. Avec l'horloge sera livré un cadran solaire destiné à vérifier la marche de l'horloge. Réalisé en fonte peinte à l'huile avec inscription et chiffres dorés, il sera installé sur la partie sud de l'église.

L'installation de l'horloge eut lieu au mois d'août 1859 et le rapport de réception établi le 23 décembre 1859 par J. KOEHLIN-SCHLUMBERGER, ingénieur à l'École Professionnelle de Mulhouse fait constater que le travail correspond bien au cahier de charges qui avait été établi et "se fait un devoir d'ajouter que cette l'œuvre d'art est remarquable par la précision de l'exécution et du montage et qu'elle présente toutes les garanties de bonne marche et de durée". Le montant des travaux s'est élevé à 3000 F.

Cette horloge a certainement rythmé les heures à Lutterbach jusqu'à la démolition de l'église en 1905. Peut-être même a-t-elle été réinstallée dans la nouvelle basilique lors de sa construction ? Nous l'ignorons.

Basilique

L'horloge placée dans la basilique lors de sa construction était réglée et entretenue par Alphonse SCHURDER: il est en effet plusieurs fois question dans les compte-rendus du conseil municipal des émoluments versés à ce titre. Ces comptes rendus (10 mai 1925) nous apprennent qu'il s'occupait de l'horloge dès 1908, qu'il touchait par an 100F avant 1919 pour arriver à 400F après 1925.

Nous avons trouvé trace dans les comptes-rendus cités précédemment de réparations effectuées en 1924 par Alphonse SCHURDER pour 58F50 et par les Ets MULLER et Cie de Mulhouse en 1925 pour la somme de 450F.

Le rapport d'expertise établi en février 1949 par Jules SATTLER, ingénieur-conseil établi à Sélestat, et portant sur les dommages de guerre causés aux installations de l'horloge de la basilique nous donne des éléments d'histoire: il est écrit dans le rapport que l'horloge, détruite en même temps que le clocher lors des combats de la libération, avait été installée en 1920 après avoir été démolie une première fois pendant les combats de 1914-18. Elle avait les caractéristiques suivantes: horloge à remontage journalier automatique par moteurs électriques triphasés, mouvement à remontoir d'égalité monté sur châssis métallique en armoire vitrée, sonnerie des quatre-quarts à double coup, heure et répétition des heures, 3 batteries de marteaux de masse, 4 cadrans en tôle de 2 mètres de diamètre, chiffres dorés, aiguilles dorées.

La maison UNGERER de Strasbourg fut sollicitée en 1949 pour établir un premier devis des travaux d'installation d'une nouvelle horloge. Le coût fut chiffré à 573 600 F hors installation.

L'absence d'heure publique liée à la destruction de l'horloge de l'église posait alors à nouveau problème: dès le 27 janvier 1949, le maire écrit au Délégué Départemental du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme à Colmar pour demander, en attendant que la tour de l'église soit reconstruite, d'installer l'horloge sur un autre bâtiment communal étant donné "qu'il faudrait 10 ou 15 ans pour attendre la remise en état intégrale de notre église paroissiale et (que) durant ce temps nous serions sans la moindre horloge publique dans le village".

Le dossier connaîtra des hauts et des bas suivant les subventions attribuées mais aussi les priorités existant dans le village sinistré.

L'affaire sera reprise à partir de 1956. Cette année là dans une lettre, Monsieur UNGERER écrit au maire en proposant ses services pour l'installation d'une horloge: "Vous avez dans votre commune une fort belle église avec un grand clocher sur lequel il n'y a pas encore d'horloge publique. Ayant passé dans votre région ... nous nous sommes permis de passer à la Mairie et de remettre à la Secrétaire adjointe nos prospectus d'horloges...."

D'autres offres seront faites par la Compagnie IBM France à Paris qui possède une agence à Mulhouse (1956 et 1957), par les Ets MAMIAS de Gagny (Seine et Oise) (1957).

Les offres sont étudiées par l'Architecte de France, Inspecteur des Édifices Culturels qui intervient dans la présentation des cadrans: il estime que des cadrans en tôle noire seraient d'un mauvais effet et propose leur remplacement par deux cercles portant les chiffres rivés. Ce souci esthétique va faire évoluer la réalisation des cadrans vers un émaillage du centre en bleu.

La commande est finalement passée aux Ets UNGERER le 11 décembre 1957 pour un montant de 642.000F auquel s'ajoute une dépense de 200.000F pour l'amenée du courant et la mise en place de sécurités garantissant que "l'horloge ne puisse frapper aussi longtemps que les cloches sonnent à la volée". La dépense sera couverte par les dommages de guerre à hauteur de 550.000F, le reste étant pris sur les crédits communaux de 1958.

L'installation de la partie électrique est confiée à l'électricien de Lutterbach R. MONNIER.

La réception définitive de l'horloge a eu lieu le 7 juin 1958 par Marcel BAUMGARTNER, Maire et les deux adjoints Charles FREYBURGER et Joseph LOEB.

La description de l'horloge telle qu'elle figure sur la facture UNGERER du 31 mai 1958 est la suivante:

Horloge mécano-électrique, type RAIL, munie d'un remontoir d'égalité, prévue à remontage électrique automatique des contre-poids....munie d'un appareil contacteur donnant les 4/4 sur 3 tons... 4 cadrans en tôle émaillée au four de diamètre 1m65, anneaux noirs, centre en bleu pastel, chiffres romains rapportés galvanisés à chaud et dorés çà la feuille, avec aiguilles doubles en aluminium, équilibrées et renforcées....marteaux de tintement électrique..."

En somme une horloge mécanique dans la bonne tradition de l'art, complétée par un remontage électrique et une commande des sonneries électromécanique. Elle sera complétée l'année de son installation par un horocontacteur électrique permettant l'enclenchement automatique de l'angélus.

L'horloge fonctionnera ainsi jusqu'en 1982. A cette date, les progrès de la technologie et le souci de la précision amenèrent le remplacement, au cœur même de l'horloge, du système d'impulsion commandé jusqu'alors par le balancier de l'horloge, par un dispositif commandé par un circuit piloté par un cristal de quartz. (précision annoncée: 1 minute par an).

Vers la fin des années 1980, le fonctionnement de l'horloge posait de plus en plus de problèmes et son entretien devenait de plus en plus délicat. Le remplacement de l'horloge s'avérait nécessaire. Des offres furent faites par les Ets SONOREST de Colmar mais aussi par les Ets BODET auxquels les Ets UNGERER avaient cédé leurs activités horlogère le 1/4/1989.

La mise en place de la nouvelle horloge se fera au cours de l'été 1989 par les Ets BODET. La nouvelle horloge se présente sous forme d'un boîtier placé à la sacristie et commandant l'avancement de moteurs pas à pas placés derrière les cadrans dans la tour. Elle est radio-commandée pour la mise à l'heure automatique, le passage à l'heure d'été ou d'hiver. Le montant des travaux s'est élevé à 47.440 F.

L'ancienne horloge de 1958, restaurée par les étudiants du département Génie Mécanique et Productique de l'IUT de Mulhouse, est exposée au fond de la Basilique

LE CIMETIÈRE

"A l'époque romaine, le cimetière en tant qu'espace réservé aux sépultures, n'existait pas. On enterrait là où l'on pouvait, où l'on voulait, pourvu que ce soit hors de la ville " ... et de préférence le long des routes... quand on en avait les moyens.

Au cours des siècles,, on assiste, petit à petit à des regroupements de tombes autour du chef de clan. Leur accumulation donnera les cimetières.

Les Chrétiens se conformaient à la loi romaine. Eux aussi avaient transporté les restes des martyrs à proximité ou bien dans leurs églises. Les fidèles désiraient avant tout reposer près de la maison de Dieu car ils pensaient qu'il se créait "entre le mort et le saint des liens d'association fondés sur les mérites "contagieux" du saint."

D'où la relation étroite de l'église et du cimetière. La chose fut poussée si loin qu'on en vint à enterrer à l'intérieur des églises et certaines églises devinrent des cimetières. Les autorités religieuses durent se résoudre à interdire les inhumations dans les églises.

Pour le commun des mortels, le fait de vouloir posséder une tombe individuelle définitive et coïncidant avec la sépulture ne date que de la fin du XVIIIème siècle ? Ce qui comptait n'était pas d'occuper "in aeternum" une place fixe individuelle mais de confier son corps à l'Église qui pouvait en disposer comme elle l'entendait, pourvu qu'elle le maintint à l'intérieur de son territoire consacré et sous sa protection. C'est pourquoi on accordait si peu d'importance au site précis de l'inhumation et on ne se souciait guère de l'indiquer par un monument ou une inscription. C'est pourquoi aussi on ne se formalisait pas quand l'Église déplaçait le corps. Bien plus ! la redistribution périodique des ossements a été utilisée vers le XVè siècle pour donner au cimetière médiéval un décor de théâtre extraordinaire. Les vieux squelettes étaient quelquefois entassés en vrac dans des ossuaires. Mais, le plus souvent, les os étaient séparés, triés et regroupés selon l'anatomie ...

A Lutterbach deux nécropoles existaient déjà avant l'édification du cimetière autour de la première église-mère. D'abord celle de la fin de l'époque gallo-romaine (IV-Vè siècles), située dans le secteur du point culminant de la rue de Richwiller. L'autre nécropole, datant de l'époque mérovingienne, se situait dans le triangle formé par la rue Aristide Briand et la rue du Château

Du temps de la première église-mère de la région, construite au sommet de la colline et dédiée à Saint-Martin, on trouvait déjà l'association église-cimetière.

Pendant la guerre de Trente ans, en 1629, le curé Bryat entreprit la construction d'une nouvelle église à l'emplacement actuel et l'on délaissa le cimetière du haut de la colline pour être inhumé dans la terre consacrée de la nouvelle maison de Dieu.

Dans cette église qui a subsisté jusqu'en 1759, de nombreux moines de Lucelle ont trouvé une sépulture. Cette pratique d'inhumation dans les églises fut interdite par une ordonnance royale du 10 mars 1776.

Le nouveau cimetière remplit son office jusqu'à la Révolution. Le manque de place se révéla si pressant que la municipalité dut rechercher un nouveau cimetière ... Naturellement, on pensa à l'ancien, là-haut sur la colline. Mais les terrains avaient été vendus à des particuliers. Ils étaient plantés d'arbres et de vignes. En vingt jours (du 8 au 28 mars 1792) l'affaire fut réglée !

Moyennant une taxe de 15 livres, le premier magistrat de la commune et le curé obtinrent du citoyen RABINE, président du tribunal de Colmar, les autorisations nécessaires. Lors d'une réunion des riverains du cimetière à la mairie, ils enlevèrent leur accord et finalement, la propriétaire A.M. SCHERRER consentit après tractations et pressions, à céder le terrain pour la somme de 483 livres avec mise à disposition immédiate si cela devait s'avérer nécessaire.

A partir de cette époque, il semble qu'on géra simultanément deux cimetières: celui du haut et celui du bas, jusqu'aux lois napoléoniennes qui, pour des raisons de salubrité publique, exigèrent l'installation des cimetières hors de l'agglomération. Ce fut chose faite seulement à la fin du XXe siècle. C'est à cette époque que la dernière chapelle ossuaire est désaffectée. Pour ce faire, le curé procéda à sa "profanation" rituelle ainsi que du champ de repos.

Presque partout "les cimetières anciens autour des églises disparaissent. C'est une très grande révolution... qui révèle toute une face de la sensibilité contemporaine".

Vers la fin du XIXe siècle des carrés étaient réservés pour les nouveaux-nés, les enfants et les protestants au cimetière sur la colline. Cette séparation est pratiquement tombée en désuétude après 1945. Par ailleurs, après la 2ème guerre mondiale, l'orientation vers l'Est des tombes du carré central est abandonné.

Dès avant 1960, la municipalité se préoccupa de l'agrandissement du cimetière. Elle acquit des terrains riverains, batailla avec l'un des propriétaires pendant des années, construisit des murs d'enceinte (1970) et, malgré tout ne vit pas assez grand: aujourd'hui nous voyons poindre le jour où, saturé et rempli à plein bord, le cimetière ressemblera à un "lotissement surpeuplé"

Administration du cimetière

Avant 1789, le cimetière était totalement régit et administré par les autorités ecclésiastiques: c'était un lieu sacré, consacré et béni avec le privilège du droit d'asile pour certains criminels. Mais, après la Révolution, l'Église ne sera plus compétente que pour consacrer les cimetières et pour la cérémonie religieuse. Elle se réserve de les inspecter lors des visites canoniques. Le choix du cimetière, éventuellement de la tombe, l'enterrement, le règlement dépendront dorénavant du droit civil. (Un tiers des revenus du clergé provenait des droits relatifs aux obsèques).

A Lutterbach, le règlement en langue allemande du cimetière "Kirchhof-Ordnung der Gemeinde Lutterbach" date de 1919 et, légèrement remanié, de 1926. Signé respectivement des maires J. BIERME et A. LIECHTY est-il toujours opposable aux administrés ? Certainement pas en ce qui concerne le montant des taxes. Retenons la possibilité d'acheter sa concession de son vivant et d'en choisir l'emplacement.

Le cimetière militaire

Créé par la force des choses pendant le conflit de 1914-1918, le cimetière militaire aurait accueilli à partir du 14.1.1915 jusqu'en 1919 plus de 250 à 300 soldats français et allemands, ces derniers en forte majorité ! Il faut savoir que le sanatorium Lalance a servi d'hôpital de campagne et que de nombreux blessés de la région y étaient soignés.

A la fin de la guerre, les familles et l'administration militaire ont demandé et procédé à des transferts, des regroupements,... En 1923, les restes de tous les soldats allemands étaient transférés à Cernay, ainsi que ceux des soldats inconnus.

Dans une délibération de 1926, le Conseil municipal s'engage à pourvoir à l'entretien à perpétuité des 30 soldats français restants. Un état daté du 3.1.1953 mentionne la présence de 26 tombes de soldats français de 1914-1918 et 5 de 1939-1945.

Le cimetière, lieu de mémoire et de culture

Ayant énormément subi les combats de la Libération, le cimetière de Lutterbach n'offre que peu de témoignages du XIXe siècle. Il faut ici mentionner, entre autres, la tombe d'Élisabeth HOLLINGER, en religion Soeur Irénée, fondatrice du Pensionnat de Lutterbach, avec sa stèle en arc de plein cintre de marbre blanc et sa belle épitaphe gravée sur son socle et la tombe d'Antoine STRUCH avec la colonne tronquée. Peu nombreuses, les tombes du siècle passé méritent d'autant plus d'attentions. Elles sont le témoignage et le livre du souvenir d'une époque. Étant si parcimonieusement loti, il serait judicieux de conserver et de protéger le carré central, autour de la grande croix. Le rassemblement et la juxtaposition pure et simple des pierres tombales récupérées ne répond pas à une véritable conservation.

Malheureusement, de nombreuses tombes ont disparu. D'autres, très abîmées ou rendues illisibles, sont restées à l'abandon pendant près d'un demi-siècle. Des réfections irréfléchies ont effacé toute ornementation, style, message. Souvent aussi, les tombes ont tout simplement été reconstruites dans le

style standard de notre époque ou bien intégrées dans une tombe familiale à l'inscription laconique: Famille X...

Malgré tout on discerne des styles: en déambulant parmi les tombes, on reconnaît facilement le style "avant-guerre" et "après-guerre": imitation de la pierre granitée, ornements, puis usage de plus en plus fréquent du marbre, par exemple.

Condensé d'art lapidaire, le cimetière trahit l'esprit des artistes et de leur époque (à travers la création des statues, croix, obélisques, stèles) quant à leur vision, leur conception de l'au-delà.

Nos contemporains, sensibles et soucieux de la préservation de ce patrimoine, participent de plus en plus nombreux aux visites organisées de cimetières, loisirs culturels nouveaux. Conscience confuse que le souvenir des morts "symbolise la fidélité d'une société à sa mémoire collective" (J.F. Auby).